

**Программа учебной дисциплины «Академическое письмо (французский язык)»
(« L'écrit universitaire en FLE »)**

Утверждена
Академическим советом ООП
Протокол № 6 от 29.08.2019

Разработчик	Долгорукова Наталья Михайловна, PhD, к.ф.н., доцент департамента истории и теории литературы, natalia.dolgoroukova@gmail.com
Число кредитов	3
Контактная работа (час.)	28
Самостоятельная работа (час.)	86
Курс, образовательная программа	4 филология
Формат изучения дисциплины	Без использования онлайн курса

1. DESCRIPTION DU COURS

- **Nom du cours :** l'écrit universitaire en FLE.
- **Prérequis :** le cours s'adresse aux étudiant.e.s en quatrième année d'études de licence du département d'histoire et de théorie littéraire ayant un bon niveau de français (niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues).
- **Type de cours :** il s'agit d'une formation obligatoire pour les étudiant.e.s qui ont choisi l'option langue et civilisation françaises en première année d'études de licence.
- **Contenu du cours :** la formation consiste en l'entraînement continu à la rédaction de textes argumentatifs (commentaire, dissertation littéraire) et en l'acquisition progressive du vocabulaire de l'analyse littéraire.

2. OBJECTIFS DU COURS

Le cours vise la compréhension des situations de communication écrite universitaire. Une partie de la formation est ainsi réservée à l'étude de cas précis et à des exercices de simulation liés au savoir-vivre et au savoir-être dans un milieu universitaire. Les étudiant.e.s s'approprient en travaillant sur un corpus littéraire proposé les techniques du commentaire et de la dissertation littéraire.

3. COMPETENCES ET APPRENTISSAGES VISES

Les étudiant.es apprennent à rédiger des textes argumentatifs de genres différents (commentaire linéaire, commentaire composé, dissertation littéraire, projet de recherche). Ils acquièrent en outre les compétences leur permettant de participer aux discussions académiques et de passer les examens du DELF–DALF en perspective.

4. PROGRAMME DU COURS

MODULE I	
1	Introduction : discussion et préparation de la table ronde sur le thème proposé (« Théorie de la littérature à la base du “ Démon de la théorie : littérature et sens commun ” d’Antoine Compagnon »).
2	Commentaire linéaire : analyse du poème « À une passante » (1855) de Charles Baudelaire.
3	Commentaire composé : théorie (vocabulaire, structure, plan). Devoir : analyser un des textes poétiques ou prosaïques de Charles Baudelaire.
4	Commentaire composé : pratique (présentation et discussion des travaux).
5	Commentaire composé : pratique (présentation et discussion des travaux).
6	Commentaire composé : pratique (présentation et discussion des travaux).
7	Table ronde : « Théorie de la littérature à la base du “ Démon de la théorie : littérature et sens commun ” d’Antoine Compagnon ».

MODULE II	
8	Dissertation littéraire : théorie (vocabulaire, structure, plan). Devoir : rédiger une dissertation littéraire sur un des thèmes proposés.
9	Dissertation littéraire : pratique (présentation et discussion des travaux).
10	Dissertation littéraire : pratique (présentation et discussion des travaux).
11	Projet de recherche : théorie (vocabulaire, structure, plan). Devoir : rédiger un projet de recherche.
12	Projet de recherche : pratique (présentation et discussion des travaux).
13	Projet de recherche : pratique (présentation et discussion des travaux).
14	Bilan

5. BIBLIOGRAPHIE

- Compagnon, Antoine, *Démon de la théorie : littérature et sens commun*, Paris, Éditions du Seuil (La couleur des idées), 1998.
- Baudelaire, Charles, *Les Fleurs du mal*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1861.
- Gary, Romain, *Les oiseaux vont mourir au Pérou*, Paris, Gallimard, 1975.

6. MODES D’EVALUATION

La note finale est calculée à partir de la note de contrôle continu (qui équivaut à la moyenne arithmétique de l’ensemble des notes des travaux effectués durant le semestre) et de la note d’examen qui constituent respectivement 80% et 20% de la note finale selon la formule :

0,2 x (Commentaire composé) + **0,2** x (Table ronde) + **0,2** x (Dissertation littéraire) + **0,2** x (Projet de recherche) + **0,2** x (Examen) = **NOTE FINALE**.

Le travail est évalué sur un barème de 10 points : **non admis** (0–3), **satisfaisant** (4–5), **bien** (6–7), **excellent** (8–10).

7. REGLES DE FONCTIONNEMENT DU COURS

Pour valider le cours, les étudiant.es doivent présenter trois travaux écrits (un commentaire composé, une dissertation littéraire et un projet de recherche), il tient compte également de la participation active à la table ronde. Ce cours s'achève par un examen écrit (180 min) sous forme de commentaire composé ou de dissertation littéraire (au choix de l'étudiant.e).

Thèmes possibles :

- Dans *Le Rouge et le Noir*, Stendhal formule une définition du roman : « un roman, c'est un miroir qu'on promène le long d'un chemin ». Vous vous demanderez si le roman a pour unique but de rendre compte de la réalité.
- Êtes-vous d'accord avec H. Bergson qui dit : « L'art de l'écrivain consiste surtout à nous faire oublier qu'il emploie des mots ».
- R. Barthes définit la littérature : « La littérature — c'est ce qu'on enseigne ». Pouvez-vous commenter cette définition ou bien donner des autres.
- « En quoi les poètes du XXème siècle peuvent-ils être considérés comme des écrivains engagés ? »

8. METHODES

Les étudiant.e.s s'initient à la rédaction de textes argumentatifs en français ainsi qu'aux méthodes de travail issues de la tradition universitaire française. Ils apprennent à formuler la problématique et à exprimer librement leurs opinions argumentées en participant aux discussions fondées sur les travaux des autres. Les connaissances acquises pendant ce cours pourraient être mises en pratique dans le domaine de recherches académiques.

9. MATERIEL INFORMATIQUE (SI NECESSAIRE)

Équipement technique standard, y compris l'accès à l'internet.